

**Proposition d'attribution d'une subvention au projet  
Maisons de l'Engagement Caritas et d'approbation d'un  
projet de convention financière**

CP/2019/402

**Service chef de file :**

I - Mission action sociale de proximité

Résumé :

Le projet des Maisons de l'Engagement a été initié par Caritas Alsace dans le cadre des Assises de l'Engagement. Il est déployé depuis février 2018 sur les territoires de la Vallée de la Bruche et de l'ancien canton de Geispolsheim. Le Département a attribué une subvention en 2018 d'un montant total de 40 000 €.

Le projet expérimental a pour objectif de mobiliser les personnes isolées par la création de réseaux d'acteurs locaux. Reposant sur les notions d'« utilité sociale » et de « place dans la société », le projet vise à favoriser la participation de personnes en situation de précarité et d'exclusion à des groupes conviviaux, de partage, de réflexion et d'action collective. De manière plus globale, le projet a pour ambition de poursuivre et renforcer localement le lien social par l'animation et le développement du territoire.

Compte tenu des premiers résultats, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000 € et d'approuver les termes du projet de convention financière y afférant.

**1. CONTEXTE : DES « MAISONS DE L'ENGAGEMENT » POUR DEVELOPPER LE  
POUVOIR D'AGIR des personnes PAR LA MISE EN RESEAU ET LA  
PARTICIPATION de chacun**

**1.1 Activité et objectif des Maisons de l'Engagement**

Les *Maisons de l'Engagement* sont un lieu de convergence au sein d'un territoire, agissant en faveur de l'inclusion et du décloisonnement. Animées par un coordinateur, elles participent à la constitution d'un réseau d'acteurs locaux et permettent la rencontre entre les acteurs du territoire et les personnes isolées, à l'occasion d'ateliers.

Ces ateliers prennent aussi bien la forme de repas partagés que de sorties, de rencontres conviviales ou encore de groupes projet pour répondre à l'objectif de mise en réseau et de participation du public cible. Il s'agit de soutenir, à travers le développement de leur pouvoir d'agir, les personnes isolées. Les groupes construisent des projets en commun pour permettre aux participants d'agir sur leur territoire et de valoriser ou développer leurs compétences. Ces projets donnent avant tout l'opportunité de retrouver une utilité sociale, par un engagement bénévole et citoyen, leur permettant de retrouver une place dans la société.

Les participants sont guidés vers une mise en activité plus pérenne, bénévole ou professionnelle.

## **1.2 Le public bénéficiaire**

Le projet s'adresse aux personnes isolées en situation de précarité et d'exclusion :

- personnes victimes d'accident de la vie dont la situation sociale s'est fortement dégradée ;
- personnes enfermées dans un statut d'allocataire ;
- allocataires du Revenu de Solidarité Active, les plus éloignés de l'emploi ;
- personnes qui n'ont jamais ou très peu connu l'emploi ;
- personnes âgées.

Néanmoins, les *Maisons de l'engagement* restent ouvertes à toute personne souhaitant donner de son temps et de son énergie pour co-construire un projet.

## **2. BILAN DE LA PREMIERE ANNEE D'EXPERIMENTATION : PREMIERS RESULTATS ET AJUSTEMENTS**

### **2.1 Activité de la *Maison de l'engagement de la Vallée de la Bruche***

Dans la Vallée de la Bruche, un solide réseau de partenaires a été tissé grâce à la participation active d'acteurs locaux dans l'organisation de rencontres pour l'invitation de bénéficiaires et la mise à disposition de trois lieux de rencontre. D'autre part, des partenaires institutionnels et associatifs ont joué un rôle de relais en invitant des personnes en situation de précarité à rejoindre le projet et en accueillant, pour certains, des séances de présentation du projet. C'est également le cas du Département.

Trois groupes ont rapidement vu le jour, se mobilisant chacun sur des thématiques variées :

- la construction future d'un jardin collaboratif et partagé à Rothau ;
- la préparation d'une exposition sur la thématique de la mémoire vivante de l'usine textile de Steinheil ;
- la création d'une boutique éphémère de vêtements d'occasion à Saâles déjà inaugurée (150 personnes ont visité la boutique depuis).

### **2.2 Activité de la *Maison de l'engagement de l'ancien canton Geispolsheim***

Concernant le territoire de l'ancien canton de Geispolsheim, la rencontre des acteurs locaux s'est faite via les deux équipes bénévoles de Caritas, très présente sur le territoire, qui ont organisé plusieurs rencontres avec des acteurs locaux. Le groupe convivial de Geispolsheim, mobilisé principalement par ces équipes bénévoles, se réunit tous les quinze jours depuis le début du projet autour de temps de rencontre et de sorties culturelles (concert, ciné-club, collecte de banque alimentaire, stand sur le marché de Noël de Strasbourg).

Bien que le projet n'ait pas connu sur ce territoire un développement aussi remarquable que dans la Vallée de la Bruche, aussi bien en termes de partenariats que de participation, Caritas relève une activité bénéfique en termes d'inclusion puisque que les personnes isolées participant à ces événements ne l'auraient pas fait seules.

### **2.3 A l'issue de cette première année : un ajustement de l'activité**

Aujourd'hui, 4 groupes ont été constitués, se sont rencontrés 59 fois et ont à leur disposition 4 lieux de rencontre, 30 acteurs locaux ont été rencontrés et de nombreux événements figurent déjà au calendrier des différents groupes.

Concernant le canton de Geispolsheim, l'UTAMS EMS SUD propose de :

- Poursuivre le développement des actions engagées sur le secteur de la Commune de Geispolsheim. L'intégration de la Maison de l'engagement au sein de nouveaux locaux situés à Geispolsheim permettra le développement de nouvelles actions, notamment la mise en place d'une boutique de vêtements solidaire (éphémère voire pérenne). Cette démarche vise à favoriser les rencontres dans un même lieu, avec comme support de venue, la « boutique » annexée à un espace de convivialité libre d'accès.
- Créer un nouveau groupe sur la Commune de Lingolsheim, notamment dans le secteur dit de l'Ecoquartier. L'émergence d'un secteur nouveau d'habitations dépourvu de commerces et faiblement doté en mobilité, rend difficile l'émergence de lien social entre ses habitants. Un groupe de réflexion partenarial a été initié par la Commune. L'intervention de l'association permettrait d'accompagner les habitants dans une forme de représentation de leurs besoins et de leurs idées au sein de ce groupe partenarial et institutionnel. Cette action permettrait d'identifier des habitants volontaires pour représenter le quartier et de les inviter à le représenter.
- Disposer de l'espace foncier départemental du CMS des Tanneries pour développer un jardin solidaire (ou tout autre activité de nature) à l'image du territoire de l'EMS NORD. Aussi, le groupe pourrait intégrer le projet partenarial qui se construit actuellement autour de la question du lien social auprès des habitants de l'Ecoquartier de Lingolsheim. La forte présence de Caritas sur le territoire semble constituer de surcroît un atout de taille pour la mobilisation de ces partenaires et des bénéficiaires.
- Renforcer le partenariat, en rencontrant par exemple les équipes opérationnelles de l'UTAMS et le groupe d'usagers qui se réunissent au sein d'une action collective intitulée « TRICOTIN » (les usagers tissent du lien social et développent leurs propres projets, actions partagées par la maison de l'engagement).

Quant à la *Maison de l'engagement* de la Vallée de la Bruche, suite au succès de la « boutique éphémère », le projet sera renouvelé et il est même prévu de pérenniser la boutique dont l'activité sera assurée par des bénévoles. D'autre part, il est envisagé de développer une nouvelle offre sur ce même modèle avec la vente d'électroménager à bas coût, en partenariat avec Envie.

Le partenariat sera encore renforcé avec les agents du Département afin de favoriser le lien social pour les personnes et les familles isolées.

### **3. FINANCEMENT DU PROJET**

Le projet se trouve aujourd'hui à une phase intermédiaire de son expérimentation.

Une année supplémentaire permettrait au projet d'opérer des ajustements en termes de mobilisation du public cible, de développement de sa dimension territoriale et partenariale, et d'évaluation de la portée de ses actions pour les territoires et leurs habitants.

Le projet s'inscrit dans la droite ligne de la convention signée avec l'Etat dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi il est proposé à la Commission Permanente de renouveler la subvention à Caritas à hauteur de 40 000,00 €, soit 80% du financement du poste d'animateur-coordonateur du projet.

Dans ce cadre, il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes du projet de convention financière jointe au présent rapport, et d'autoriser son président à la signer.

La Commission Emploi-Insertion-Logement a émis un avis favorable à ces propositions en date du 9 septembre 2019.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
45740	017-6574-564	50 000,00 €	50 000,00 €	40 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 40 000,00 € à l'association CARITAS pour le projet Maisons de l'Engagement Caritas ;
- approuve les termes du projet de convention financière, jointe en annexe ;
- autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 20/09/19  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY